

Le 10 novembre 2020

A l'attention des parents et des élèves  
du Centre scolaire Saint-Joseph - Saint-Raphaël  
Site Saint-Raphaël

Madame,  
Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers élèves,

La reprise du 16 novembre sera de nouveau particulière pour notre école comme pour toutes celles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le code rouge implique une nécessaire réorganisation des cours. En voici les principes généraux pour le site « Saint Raphaël » de notre Centre Scolaire.

Vous trouverez ci-dessous pour Saint Raph les grandes lignes de la ré-organisation prévue jusqu'au 18/12.

- 1) Règles sanitaires
- 2) Horaires des cours - D2, D3
- 3) Horaires des cours - 2CT et Daspa
- 4) Repas
- 5) Quelques balises pour l'enseignement en distanciel
- 6) Prises des présences en distanciel
- 7) Elèves qui n'ont pas de possibilité de connexion à domicile
- 8) Cours d'éducation physique
- 9) Organisations prévues en novembre – décembre
- 10) Examens
- 11) Bulletins de 2<sup>ème</sup> période

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, veuillez croire, chers parents, chers élèves, en notre entier dévouement aux jeunes qui nous sont confiés.

Quentin WILLEMS  
Directeur

Anne-Marie CHARON  
Directrice Adjointe D2-D3

**Vous trouverez une copie de toutes nos communications sur notre site internet : [www.saint-raphael.be](http://www.saint-raphael.be)**

## 1) Règles sanitaires

Les **règles sanitaires précédentes restent évidemment d'application** et la vigilance sur leur respect est accrue. Un accent particulier sera mis sur l'aération des locaux.

## 2) Horaires des cours – D2, D3

La circulaire « impose que le nombre d'élèves présents simultanément dans les écoles soit limité à 50% de la population habituelle pour les élèves des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés ».

Dès lors, nous avons prévu un regroupement des élèves du 2<sup>ème</sup> degré (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années) d'une part, et du 3<sup>ème</sup> degré (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années) d'autre part, avec une présence à l'école de 2 jours ou 3 jours suivant les semaines, **en suivant l'horaire habituel de cours**.

Pour les élèves de 6P3, 6P4, 7P3, 7P4, les stages sont maintenus aux jours prévus, et sont donc prioritaires sur les cours, tant en présentiel qu'en distanciel.

Voilà la répartition de la présence à l'école par semaine :

Semaine du 16/11 au 20/11					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2CT + Daspa	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école
D2	A l'école	A l'école	En distanciel	En distanciel	En distanciel
D3	En distanciel	En distanciel	A l'école	A l'école	A l'école

Semaine du 23/11 au 27/11					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2CT + Daspa	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école
D2	En distanciel	En distanciel	A l'école	A l'école	A l'école
D3	A l'école	A l'école	En distanciel	En distanciel	En distanciel

Semaine du 30/11 au 04/12					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2CT + Daspa	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école
D2	A l'école	A l'école	En distanciel	En distanciel	En distanciel
D3	En distanciel	En distanciel	A l'école	A l'école	A l'école

Semaine du 07/12 au 11/12					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2CT + Daspa	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école
D2	En distanciel	En distanciel	A l'école	A l'école	A l'école
D3	A l'école	A l'école	En distanciel	En distanciel	En distanciel

Semaine du 14/12 au 18/12					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2CT + Daspa	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école	A l'école
D2	A l'école	A l'école	En distanciel	En distanciel	En distanciel
D3	En distanciel	En distanciel	A l'école	A l'école	A l'école

Pour donner la priorité aux apprentissages, **la session d'examen de Noël est reportée**. Voir ci-dessous le point « examens »

### 3) Horaire des cours – 2CT et Daspa

Les élèves du premier degré reprennent l'enseignement en présentiel à 100 %. C'est donc aussi le cas pour les 2CT.

Nous avons pris la décision de faire également venir à 100 % en présentiel les élèves de Daspa.

**A l'exception des aménagements du repas et du cours d'éducation physique, ces élèves reprendront donc les cours dans les mêmes conditions sanitaires et d'horaire qu'avant le congé de Toussaint.**

### 4) Repas

Le code rouge prévoit que les élèves mangent par groupe-classe (bulle) et en classe.

Il n'y a pas de cantine, ni de service (micro-ondes, couverts) pour les repas.

**Chaque élève est tenu d'apporter son pique-nique.**

Les internes recevront leur sandwich à l'internat le matin avant les cours.

*Quand mange-t-on ?*

**Pour les élèves du 2<sup>ème</sup> degré, 2CT et Daspa :** la 4<sup>ème</sup> heure sera écourtée pour tous de 15 minutes. Une sonnerie signalera la fin du cours à 11h45. Chacun mangera à sa place, sans faire de crasse, en présence d'un professeur.

On demande aux élèves de veiller au nettoyage de son banc et de respecter le tri des déchets (cannettes et bouteilles dans les poubelles bleues de la cour).

A l'heure du temps de midi prévu à l'horaire (5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> heure), les élèves sortiront sur la cour et auront 50 minutes de récréation. Les élèves de Daspa ayant une carte de sortie pourront sortir.

**Pour les élèves du 3<sup>ème</sup> degré :** la 4<sup>ème</sup> heure se donne normalement. Il n'y a pas de temps particulier de repas prévu en classe : la toute grande majorité des élèves sortent de l'école pour manger. Ceux qui le souhaitent pourront néanmoins manger dans le réfectoire, mais de manière isolée (4 personnes maximum sur une table de 8, installées en quinconce).

### 5) Quelques balises pour l'enseignement en distanciel

Voici la charte d'utilisation de Teams qui permet de clarifier les moments et la manière de l'utiliser.

- Le temps de travail doit être proportionné au nombre d'heures allouées à chaque cours.
- Les séances « en direct » se font suivant l'horaire habituel de cours.
- Un élève peut interagir en direct avec ses professeurs uniquement durant l'horaire en présentiel (entre 8h25 et 16h20). L'inverse est vrai aussi. Les professeurs respecteront également cette mesure de "préservation de la vie privée" des élèves.
- L'élève s'organise comme il veut (et quand il veut) pour réaliser ses devoirs, du moment qu'il respecte les échéances fixées par les professeurs.

### 6) Prises des présences en distanciel

La situation de l'enseignement en distanciel n'est pas la même que lors du confinement de printemps. La circulaire ministérielle le dit clairement : « *L'obligation scolaire reste pleinement d'application. La situation d'hybridation pour les élèves nécessite une adaptation des modalités de signalement d'absentéisme* ».

Dès lors, nous demanderons à chaque prof d'évaluer si chaque élève est actif en distanciel. « Actif » signifie que non seulement l'élève se connecte à Teams (mais il est facile de garder la connexion allumée, la caméra coupée et de ne pas être devant l'écran !), mais surtout interagit et fait le travail demandé.

## 7) Elèves qui n'ont pas de possibilité de connexion à domicile

Les élèves qui n'ont pas de connexion à domicile, ou pour lesquels une connexion à domicile est difficile pourront venir à l'école lors des jours où ils sont normalement en distanciel. Ils devront pour cela **préalablement s'inscrire auprès des éducateurs, par demi-journée de présence.**

Ils seront installés au D25 ou dans un local informatique rendu disponible par l'alternance des cours en présentiel. Ils auront accès à tout le matériel informatique (imprimante, scanner) nécessaire pour réaliser les apprentissages en distanciel.

On demande à chaque élève **d'apporter des écouteurs** ou un casque personnel pour se connecter à l'ordinateur (pour des raisons sanitaires, nous ne pouvons pas permettre d'échange d'écouteurs ou de casques !).

## 8) Cours d'éducation physique

Les cours d'éducation physique sont suspendus : il paraît inorganisable de proposer exclusivement des activités extérieures sans passage au vestiaire. Les arrivées tardives, retours anticipés ou réaménagements d'horaire seront envisagés pour les classes, au cas par cas.

## 9) Organisations prévues en novembre - décembre

Voici quelques activités prévues au planning, dont l'organisation est questionnée :

- Projet EKLA des 4TT1 le 16/11 : maintenu
- Animations EVRAS en 3<sup>ème</sup> des 16 et 17/11 : reportées
- Formation VCA pour les 6Q1, 6Q2, 6P5 les 16, 17, 19/11 : annulée
- Vaccin des 2CT le 17/11 : maintenu (fin de matinée)
- Plaidoyer des 6T les 17 et 19/11 : à voir avec les professeurs concernés
- Formation au CTA pour les 6P2 les 23 et 14/11 : reportée
- Saint Nicolas des Rhétos le 20/11 : annulée
- Animation de Noël : la formule habituelle ne peut évidemment pas convenir. Une animation de Noël sera prévue par classe durant la dernière semaine avant les vacances. Une action de solidarité sera aussi mise sur pied sur base de don volontaire (pas de vente de petits-déjeuners !). C'est un geste à mettre particulièrement en évidence dans cette période bien difficile pour beaucoup...

## 10) Bulletin de 2<sup>ème</sup> période (organisation identique Saint Jo – Saint Raph)

La 2<sup>ème</sup> période sera clôturée le 18/12. Les points seront indiqués dans la colonne TJ de 2<sup>ème</sup> période (évaluation chiffrée intégrant l'ensemble des travaux depuis le début de l'année). Le bulletin sera remis aux élèves au plus tard le vendredi 15/01. Cela vous permettra d'être au clair sur la situation scolaire de votre enfant suffisamment tôt avant la session d'examens.

## 11) Examens (organisation identique Saint Jo – Saint Raph)

Si la mise en place d'une session d'examens est justifiée, il paraît peu pertinent de la maintenir aux dates prévues, au vu des perturbations de début d'année, du retard (du dernier confinement et des éventuelles absences) à rattraper et de la nouvelle organisation de cette période.

Dès lors, nous avons décidé de **reporter la session d'examens** aux dernières semaines avant le congé de Carnaval, soit **du lundi 1<sup>er</sup> février au lundi 8 février**. La session sera suivie de 3 jours de conseils de classe et de la remise des bulletins le vendredi 12/02.